

SONDERDRUCK

# Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)

Herausgegeben von / *Édité par*  
Günter Holtus · Michael Metzeltin · Christian Schmitt

## Band/Volume II, 2

Die einzelnen romanischen Sprachen und Sprachgebiete  
vom Mittelalter bis zur Renaissance

*Les différentes langues romanes et leurs régions  
d'implantation du Moyen Âge à la Renaissance*

Max Niemeyer Verlag  
Tübingen 1995



## 139. Französische Skriptaformen I. Wallonie

### *Les scriptae françaises I. Wallonie*

1. La notion de scripta wallonne
2. Sources et éditions
3. L'étude de la scripta wallonne comme source pour l'histoire de la différenciation dialectale (l'école belge)
4. La scriptologie en domaine wallon: la scripta comme source pour l'étude des traditions graphiques
5. Conclusion
6. Bibliographie (sélective)

### I. La notion de scripta wallonne

#### I.1. Scripta et dialecte

La scripta wallonne est l'ancienne langue écrite du domaine linguistiquement wallon. Le dialecte wallon constitue la marche nord-est du domaine roman: limité au nord et à l'est par les dialectes germaniques (flamands et allemands), il se distingue des autres dialectes romans de Belgique que sont le picard (à l'Ouest), le lorrain (au Sud) et le champenois (au Sud-Ouest). Sur l'articulation de la Wallonie dialectale ou Belgique romane, objet d'une description détaillée dans l'*Atlas linguistique de la Wallonie* (ALW), on se reportera à l'article *Les aires linguistiques. I. Dialectes du Nord* (→ 326; v. spécialement la carte 1).

Le mot *scripta*, équivalent de l'allemand *Schriftsprache*, a été utilisé pour la première fois par le walloniste Louis Remacle (1948) afin de poser la distinction entre langue écrite (ou *scripta*) et langue orale et de mettre fin à la confusion alors constante entre l'état ancien du dialecte et la langue écrite régionale se superposant à ce dialecte. Le néologisme a fait fortune, imposé par la thèse que développait *Le problème de l'ancien wallon* (1948), laquelle se résume en deux points:

1) le dialecte wallon était déjà nettement individualisé au moyen âge. Une analyse méthodique (Remacle 1948, 25–96) montre qu'il possédait une grande part des caractères phonétiques et morphologiques qui le distinguent aujourd'hui du français ou de ses voisins picard et lorrain;

2) la langue des documents écrits en Wallonie n'est nullement la transcription du dialecte ancien. L'examen – devenu classique – d'une charte liégeoise de 1236 (Remacle 1948, 97–139) révèle au contraire une langue nettement française, où le wallon ne fait qu'affleurer dans des proportions réduites.

La seconde de ces conceptions se trouvait déjà en germe dans un article de Jules Feller (1931), fondé sur l'analyse de quelques exemples peu nombreux, mais probants. Feller, qui avait perçu le caractère composite de la langue écrite en Wal-

lonie, proposait de fonder l'analyse de ses composantes sur la connaissance de l'état initial (le latin vulgaire) et de l'état final (le dialecte wallon actuel) et sur la comparaison avec d'autres documents de provenance identique à celle du texte étudié; correctement menée, cette analyse devait permettre de distinguer entre formes françaises, formes wallonnes et «formes analogiques».

Feller démontrait ainsi que la forme *moisses* 'mouches' (produit de *MUSCAS*) du *Poème moral* (cf. 2.2.) n'est ni française ni wallonne, mais analogique. Le ⟨i⟩ de cette forme n'a pas, en effet, de valeur phonétique: il n'est pas, en particulier, le signe du dégagement d'un yod provenant du groupe -SK- de *MUSCAS* (*Poème moral* LXXXVIII), puisque pas plus wall. *mohe*, *moche* que pic. *mou(s)ke* ou fr. *mouche* ne conservent la trace de l'action d'un yod sur la voyelle de *MUSCA*.

La méthode mise en œuvre par Feller est à la base des études historiques du dialecte wallon. Remacle (1939) l'avait d'abord appliquée à un texte suivi d'origine stavelotaine (fin 14<sup>e</sup> s./début 15<sup>e</sup> s.). Le progrès du *Problème* par rapport aux études antérieures réside dans la solidité des prémisses: la reconstitution de la physionomie du dialecte oral au moyen âge (cf. le premier point ci-dessus) offre une base sûre pour la détermination de l'origine des formes écrites (point 2 ci-dessus). Les faits observés par Remacle au cours de ces deux études complémentaires l'autorisent à affirmer la continuité de deux traditions (Remacle 1948, 166–178): – l'une orale, aboutissant au dialecte wallon actuel; – l'autre écrite, qui, dans un mouvement lent, mais continu d'épuration, s'achemine vers le français écrit de Belgique.

#### I.2. L'origine de la scripta

Une fois cette distinction établie se pose la question de l'origine de la langue écrite. Cette langue est-elle, depuis les temps les plus reculés, le francien, qu'impose la puissance politique de l'Île-de-France? C'est l'opinion que professait Feller (1931). L'histoire de la Belgique montre en effet le progrès du français comme langue de culture en Flandre, sous la dépendance française, et en Brabant, dès le 12<sup>e</sup> siècle; la Principauté de Liège, terre d'Empire, après son déclin comme capitale intellectuelle de Lotharingie, subit l'emprise grandissante de la culture française dès la fin du même siècle. Maurice Delbouille, qui aborda la question de l'origine de la scripta wallonne et celle de la genèse de la langue française à propos de la localisation des premiers textes d'oïl, formula toutefois une opinion différente, qu'il développa dans plusieurs articles (notamment 1970 et 1972): pour lui, la plus ancienne langue écrite des diverses régions d'oïl se serait formée à une époque où les parlers dialectaux étaient peu différen-

ciés; elle aurait été le fait de clercs qui, pétris de culture latine, auraient éliminé les particularismes de leur langue, créant ainsi une langue composite, sorte de dialecte normalisé.

Le débat se ramène donc à la question fondamentale du stade atteint par les dialectes d'oïl dans le processus de différenciation à l'époque de la formation des langues écrites régionales. En 1948, Remacle réservait sa position à propos de la période pré-littéraire, mais établissait déjà que les premiers monuments attribués avec certitude à la région wallonne étaient écrits en français, et qu'on pouvait considérer la langue de ces textes comme un ancien français régional de Wallonie. Dans la refonte de la première partie du *Problème* (Remacle 1992), qui fait appel à une documentation considérablement accrue (exploitant notamment les sources onomastiques), l'auteur précise la chronologie de la différenciation à l'époque pré-littéraire, ce qui lui permet de conclure que: «dès avant 800, la segmentation dialectale du nord de la Gaule se dessinait déjà dans les grandes lignes» (Remacle 1992, Conclusions, 165).

### 1.3. Deux perspectives dans l'étude de la scripta

Nous nous proposons à présent de brosser un tableau synthétique des études qui ont été menées sur la scripta wallonne et d'appeler l'attention sur les résultats positifs auxquels elles ont abouti. Après avoir brièvement passé en revue les sources principales permettant de connaître la langue écrite (cf. 2.), nous aborderons successivement deux types d'études, qui s'articulent sur deux perspectives différentes:

1) La scripta étant le seul témoignage ancien sur lequel on puisse se fonder pour retracer l'histoire du dialecte du point de vue de la grammaire et du lexique, son étude a été orientée surtout dans une perspective dialectologique (cf. 3.).

2) Les monuments écrits en ancien wallon sont par ailleurs des documents pour l'histoire des traditions graphiques de la langue d'oïl, et leur étude a été envisagée, plus récemment, dans une perspective scriptologique (cf. 4.).

## 2. Sources et éditions

**2.0.** La scripta wallonne a été utilisée comme langue littéraire et comme langue de chancellerie. Les textes littéraires offrent un témoignage précieux, parce qu'ils sont antérieurs aux premières chartes: on en conserve en effet plusieurs remontant aux 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> s., localisés avec certitude en territoire wallon, et, pour la période qui précède, on possède les premiers monuments français (*Cantilène de sainte Eulalie*; *Sermon de Jonas*; *Vie de saint Léger*), certainement origi-

naires du Nord du domaine d'oïl. Les défauts majeurs des sources littéraires résident en ce que, souvent anonymes, les œuvres sont rarement localisées et datées avec précision, et qu'elles ne nous sont souvent transmises que par des copies. En Wallonie, les premières chartes en langue vulgaire conservées datent seulement de 1236 (Liège) et 1240 (Namur) et sont donc postérieures de près d'un demi-siècle à la première charte picarde (Chièvre 1194); elles ne commencent à devenir nombreuses qu'après le milieu du 13<sup>e</sup> s.

### 2.1. Les chartes

Comme il n'existe pas encore d'édition philologique des chartes les plus anciennes des provinces wallonnes (comparables à celles de Pierre Ruelle (1984) et de Reine Mantou (1987), respectivement pour les documents du Hainaut et des Flandres antérieurs à 1271), on utilisera provisoirement les spécimens publiés par Maurice Wilmotte entre 1888 et 1890 de chartes du 13<sup>e</sup> s. originaires de Liège, du sud de Liège et de la région namuroise (1932); Wilmotte joint à l'édition une nomenclature de textes non publiés. On recourra aussi aux éditions anciennes, et parfois insuffisantes d'un point de vue philologique, menées principalement par la Commission royale d'histoire (CRH) et par la Commission royale des anciennes lois et ordonnances de la Belgique (CRALO); enfin aux textes publiés dans les revues d'histoire nationale, régionale ou locale de Belgique. Les principales de ces sources sont citées par Remacle (1948; 1967; 1992). Certains de ces documents, établis avec soin et munis d'un bon glossaire, méritent une attention plus soutenue; cf. ci-dessous, 3.2.1.

### 2.2. Les textes littéraires

L'inventaire chronologique non exhaustif qui suit énumère, jusqu'à la fin du 15<sup>e</sup> s., les plus anciennes œuvres écrites dans le domaine wallon. Deux groupes d'inspiration y prédominent: – l'inspiration religieuse ou morale (c'est de cette veine que relèvent les textes les plus anciens); – la veine historique ou généalogique (particulièrement bien représentée aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> s.).

Le texte des éditions réalisées au 19<sup>e</sup> s. dans le cadre de collections historiques n'offre pas toujours toutes les garanties; cf. ci-dessus, 2.1. Par ailleurs, les études linguistiques qui accompagnent les éditions critiques antérieures à Remacle (1948), effectuées en général dans la perspective de localiser l'œuvre, relèvent des «traits wallons» sans distinguer entre traits proprement dialectaux et traits graphiques; leur conception sous-jacente

est que la langue du texte s'identifie avec le parler de la communauté linguistique où il a vu le jour.

Cette méprise est à l'origine des erreurs qui ont entaché: – la connaissance de l'histoire du dialecte wallon, d'une part, parce que furent données pour wallonnes des formes qui ne l'étaient pas ni ne l'avaient jamais été (cf., par exemple, l'ouvrage pourtant bien documenté de Marius Valkhoff (1938)); – la connaissance de l'histoire littéraire dialectale, d'autre part, parce qu'on intégra les œuvres du moyen âge dans le patrimoine littéraire du wallon (cf. encore Valkhoff (1938) et Lejeune (1942)), alors que les premiers textes dialectaux n'apparaissent en Wallonie que vers 1600 (→ 326a, 1.6.).

On accordera un crédit particulier aux textes établis par Jean Haust, André Goosse et Albert Henry, ainsi qu'aux études qui les accompagnent.

12<sup>e</sup> s.: *Li ver del juïse* (littéralement 'vers du jugement dernier'), en 415 alexandrins, édition Rankka (1982), remplaçant celle de Feilitzen (1887);

1165: *Commentaire de psautier*, attribué à Simon de Tournai, éd. Gregory (1979); cf. du même les études portant sur quelques aspects phonétiques et lexicaux de ce texte (Gregory 1981; 1982);

fin du 12<sup>e</sup> s.: *Traduction des sermons de saint Bernard*. Édition partielle par Henry (1<sup>er</sup> sermon sur le Cantique des Cantiques (1980); 3<sup>e</sup> sermon (1984a); 4<sup>e</sup> sermon (1984b); extrait du 26<sup>e</sup> sermon (1973b)) et par Taylor du sermon *Sor laudate* (1982); cf. aussi la thèse inédite de Taylor (1965) et l'étude linguistique de Henry (1981), ainsi que les *Notes de lecture* de ce dernier sur Taylor (1982) (Henry 1983);

vers 1200: *Le poème moral*, en 3796 alexandrins groupés en quatrains monorimes, édition et étude de Bayot (1929); cf. aussi l'étude antérieure de Wilmotte (1932, 213–38);

début du 13<sup>e</sup> s.: *Li dialogue Gregoire lo Pape; Sermo de sapientia; Moralium in Job fragmenta*, édition Foerster (1876) et étude de Wiese (1900), critiquée par Wilmotte (1932, 167–211);

début du 13<sup>e</sup> s.: *Vie de sainte Juliane*, en 2000 octosyllabes à rimes plates, édition Feilitzen (1887);

début du 13<sup>e</sup> s.: *Vie de sainte Euphrosine*, en 128 strophes de 10 alexandrins monorimes, édition Hill (1919; 1921);

début du 13<sup>e</sup> s.: *Homélie sur Ézéchiel*, édition Chaurand (1967);

13<sup>e</sup> s.: *Sermons de carême en dialecte wallon* [d'origine namuroise], édition Pasquet (1888);

fin du 13<sup>e</sup> s.: *Médecinaire liégeois*, édition et étude linguistique approfondie de Haust (1941);

fin du 13<sup>e</sup> s.: *Traduction des distiques de Caton*, édition Hunt (1980) et étude de Wilmotte (1932, 151–65);

2<sup>e</sup> moitié du 14<sup>e</sup> s.: *Œuvres de Jacques de Hem-*

*ricourt*, édition de Borman/Bayot/Poncelet (1910–1931);

2<sup>e</sup> moitié du 14<sup>e</sup> s.: *Œuvres de Jean d'Outre-meuse*, éd. Borgnet/Bormans (1864–1880), remplacée pour un long fragment du 2<sup>d</sup> livre du *Myreur* par l'édition Goosse (1965), accompagnée d'une étude linguistique approfondie;

début du 15<sup>e</sup> s.: *Le Paweilhar Giffou*, édition Baguette (1946) et étude du même (1943);

1<sup>re</sup> moitié du 15<sup>e</sup> s.: *Chronique de Jean de Stavelot*, édition Borgnet (1861) et étude lexicale de Massart (1944);

15<sup>e</sup> s.: *Médecinaire namurois*, édition et étude de Haust (1941);

15<sup>e</sup> s.: *Chronique de Floreffe*, édition et étude de Peters (1897) et de Reiffenberg (1848), respectivement pour la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> partie;

2<sup>e</sup> moitié du 15<sup>e</sup> s.: *Nativités et moralités liégeoises du moyen âge*, édition Cohen (1953); les textes ne sont pas du 13<sup>e</sup> s. et du 14<sup>e</sup> s., comme le croit l'éditeur, et ne proviennent pas de Liège ou du Nord-Est de Liège, mais probablement des environs de Huy; cf. Remacle (1954).

On consultera à propos de ces œuvres les travaux relatifs à l'histoire des lettres de langue française de Belgique (Charlier/Hanse 1958, 3–77) et de Wallonie (Delbouille 1977, 99–118).

### 3. *L'étude de la scripta wallonne comme source pour l'histoire de la différenciation dialectale (l'école belge)*

#### 3.1. *La grammaire*

##### 3.1.0. *Principes et méthode*

L'étude de la scripta wallonne a d'abord et surtout été menée par des dialectologues, dans la perspective de l'étude historique du dialecte wallon. Les anciens textes constituent en effet l'unique mode d'accès à l'état ancien du dialecte, même si cette source est indirecte (le dialecte y affleure seulement çà et là; cf. ci-dessus, 1.). L'objet de son étude sera dès lors de situer la différenciation dialectale sur l'axe chronologique, notamment en cherchant dans la langue écrite la trace de faits s'accomplissant dans la langue orale.

On fera deux remarques sur la méthode mise en œuvre dans ces travaux:

1) elle est historico-comparative: elle fonde l'interprétation des graphies sur la connaissance de l'état primitif (le latin) et du produit actuel (le dialecte) et permet la distinction entre traits linguistiques (appartenant au continuum latin → dialecte) et habitudes graphiques du domaine linguistique qui est l'objet de l'étude.

Ainsi le <ch> de *chinde* dans un texte localisé en territoire wallon est un trait graphique: le dialecte actuel a en

effet *s-* comme le français (*cène, cinde*, cf. ci-dessous, 3.1.1., trait 6) et n'a, pas plus que le français, connu de stade antérieur *s-*; la comparaison avec le produit dialectal *chène, chinde* de *CINIS* permettra d'assigner à la Picardie l'origine de cette habitude graphique.

2) Dans ce type d'exploitation du document écrit, *scripta* est à entendre au sens le plus large; l'étude historique du dialecte se fondera en effet non seulement sur les textes proprement dits (cf. supra, 2.), mais aussi sur les formes vernaculaires des noms de personnes et surtout des noms de lieux, mentions qui offrent sur les textes les avantages suivants: – dans cette catégorie de mots, dont l'étymologie est souvent obscure aux yeux du scribe, les formes wallonnes (représentant l'évolution autochtone d'un type en un point du domaine) l'emportent sur les formes françaises, francisées ou analogiques; – les formes vernaculaires des noms de lieu apparaissant dans les sources en langue latine permettent en outre de remonter beaucoup plus haut dans le temps que les plus anciens textes en langue vernaculaire.

Dans les lignes qui suivent, nous tracerons, en nous fondant sur les travaux de Remacle (1948; 1992), un tableau chronologique schématique de la différenciation externe du wallon par rapport à la langue de culture qui s'est imposée sur le domaine linguistiquement wallon (opposition dialecte vs. *scripta*, wallon vs. français) ou par rapport aux dialectes voisins (opposition wallon vs. picard, ou wallon vs. lorrain). Un petit nombre de traits permettent en outre d'appréhender les débuts de la diversification interne du domaine wallon (opposition entre variétés dialectales, par exemple liégeois vs. namurois).

Les 25 traits retenus ici (23 phonétiques; 2 morphologiques) ont été jugés particulièrement remarquables: – soit par leur ancienneté (les traits 1 à 7 datent de l'époque pré-littéraire); – soit par leur rendement; – soit par leur spécificité.

Ces traits divergent quant à leur extension: à côté des traits spécifiquement wallons, de nombreux traits opposent un groupe de dialectes au français ou à un autre groupe de dialectes; v. les précisions fournies après l'énoncé de chacun des traits.

Ils divergent aussi quant à la position qu'occupe le wallon dans le processus de l'évolution. Celui-ci peut conserver un stade de l'évolution dépassé par le dialecte auquel il s'oppose (archaïsme) ou au contraire pousser plus loin l'évolution (innovation); chacun des dialectes envisagés peut enfin avoir suivi une voie différente. C'est dans les deux derniers cas que la *scripta* wallonne peut fournir des attestations susceptibles de dater l'accomplissement d'un phénomène ou de l'une de ses phases. On précisera que, les scribes conservant des graphies traditionnelles, certaines modifications peuvent n'apparaître que longtemps après leur accomplissement. C'est, selon Wüest (1979, 49), lorsqu'une évolution phonétique conduit à une confusion de phonèmes

(processus irréversible) que la *scripta* offre le témoignage le plus sûr.

(Les exemples sont transcrits en orthographe Feller; → 326a, 2.3.)

### 3.1.1. Phonétique

1) Altération de *B* dans *-AB'L-*. Ex.: (a) wall. oriental *tâve, tôve* ou (b) wall. occidental ou méridional *tâle, tôle* (vs. fr. *table*). Cf. ALW 1, c. 93. La spirantisation de *B* (a) est commune au wallon oriental et à certaines aires picardes; son effacement (b) est plus largement répandu.

Attestations: (a) *Saluenarias* 946 (NL correspondant au type *sablonnaire*); (b) *Staules* 1173 (NL correspondant au type *étale*). La spirantisation (a) de *B* en  $\beta$  (> *-aβl*, d'où *-avl* vers 500) remonte aux premiers siècles, tout comme (b) le passage de *b* à *w* (> *-awl*, d'où *-aυl* et *al* par disparition du second élément de diphtongue).

2) Conservation des labiales suivies de yod. Ex.: wall. *hêpe* (vs. fr. *hache*), *govion* (vs. fr. *goujon*), *tchève* (vs. fr. *cage*). Cf. ALW 1, c. 49. Trait wallon et picard.

$p < P + \text{yod}$  est attesté par exemple dans *crepe* 'crêche' Sermon st Bernard. Le passage de *P, B, V + yod* à *ptš, vdš* (d'où *š, ž*) en français remonte aux 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> s.

3) Conservation des groupes *-N'R-* et *-M'L-* (sans consonne intercalaire). Ex.: wall. *ponre* (vs. fr. *pondre*), *èssonle, èsson.ne* (vs. fr. *ensemble*). Cf. ALW 1, c. 34. Trait commun à une grande partie des dialectes du Nord.

Attestations anciennes en domaine wallon: *venrat, tenrement* (tous les deux Poème moral). L'intercalation de *d* et de *b* en français est antérieure au 6<sup>e</sup> s.

4) Conservation du *W*-germanique. Ex.: wall. *want* (vs. fr. *gant*), *wârder* (vs. fr. *garder*). Cf. ALW 1, c. 48, 82. Trait wallon, picard, lorrain, romand.

Attestations: *wardare, wespa* (tous deux 6<sup>e</sup> s., Marchot 1912, 145). L'adaptation française de *W* en *gw* est très vraisemblablement contemporaine de l'emprunt (6<sup>e</sup> s.).

5) *C, G* initial ou appuyé + *A* > wall., fr. *tš, dž* (vs. pic. *k, g*). Ex.: wall. *tchamp*, fr. *champ* (vs. pic. *camp*), wall. *djambe*, fr. *jambe* (vs. pic. *gambe*). Cf. ALW 1, c. 11, 12, 14, 15, 52. Trait opposant la plus grande partie de la Gaule septentrionale à l'aire normanno-picarde.

L'archaïsme normanno-picard différencie cette aire au 6<sup>e</sup> s. (date de la palatalisation). La différenciation entre wallon et français (wall. *tchamp* vs. fr. *champ*) remonte au 13<sup>e</sup> s. (date de la réduction des affriquées en français). Noter que la graphie picarde ⟨c⟩ s'est introduite dans la *scripta* wallonne (cf. encore *cachez* 'chausses' Jean d'Outremeuse).

6) *C* initial ou appuyé + *E*, *I* (et *K*, *T* + yod) > wall., fr. *s*, mais pic. *tš* > *š*. Ex. wall. *cène*, *cinde*, fr. *cedre* (vs. pic. *chêne*, *chinde*), wall. *plèce*, fr. *place* (vs. pic. *plache*). Cf. ALW 1, c. 5, 19. Trait opposant la plus grande partie de la Gaule romane à l'aire normanno-picarde.

Fr. *ts* (< *ty* < *ky*) est attesté à la fin du 9<sup>e</sup> s. La graphie picarde <ch> s'est introduite dans la scripta wallonne (cf. *cheaz* 'ceux', *ching* 'cinq' (Wilmotte 1932, 62)), où elle n'a pas de valeur phonétique; cf. ci-dessus, 3.1.0.

7) Conservation du caractère vélaire de *Ū* latin. Ex. liég. *nou* (vs. nam., fr. *nu*), *pièrdou* (vs. nam., fr. *perdu*); – sur une aire plus vaste devant nasale, liég., nam. *on* (vs. fr. *un*). Trait attesté dans d'autres aires conservatrices (notamment en francoprovençal).

L'évolution commune au français et à une grande partie de la Gaule romane (palatalisation) est accomplie avant les premiers textes.

8) Réduction à *ē* de *E* tonique + yod. Ex.: wall. *lét* (vs. fr. *lit*), *mé* (vs. fr. *mi*), *gléhe* (vs. fr. *église*), *dème* (vs. fr. *dime*). Cf. ALW 1, c. 55. Trait attesté dans plusieurs dialectes de l'Est.

La graphie <ei> (qui note aussi le résultat de *A* tonique libre, donc *e*) est attestée pour ce procès à la fin du 12<sup>e</sup> s. en Wallonie (*peiz* 'pis' Sermon st Bernard), et dès le 10<sup>e</sup> s. dans la Vie st Léger (*peis* 'pis'). Le wallon ne connaît pas la diphtongaison aboutissant en français à la triptongue \**iei*, mais réduit \**ei* à son premier élément.

9) Évolution vers *ū* de *Ō* tonique libre. Ex.: wall. *boûf* (vs. fr. *bœuf*), *Moûse* (vs. fr. *Meuse*). Cf. ALW 1, c. 4.

Le stade *ū* est attesté dans *Ramelul* 1050, *Gandrinul* 1070 (NL dérivés en -EOLA). Le wallon conserve l'accent sur le premier élément de la diphtongue *iō*, laquelle évolue en français vers *wā*, *wā* (début 11<sup>e</sup> s.), puis *a* (12<sup>e</sup> s.).

10) Évolution vers *h*<sub>2</sub> (*h* secondaire) des sifflantes dans l'entourage de yod. Ex.: wall. liég. *mohe* (vs. fr. *mouche*), *bâhî* (vs. fr. *baïsser*), avec *h*<sub>1</sub>, correspondant à une sourde en français; wall. liég. *mâhon* (vs. fr. *maison*), *bâhî* (vs. fr. *baiser*), avec *h*<sub>2</sub>, correspondant à une sonore en français. Cf. ALW 1, c. 64, 84; 56, 80; Remacle (1944). Trait faisant apparaître la segmentation interne du domaine wallon; le produit *h* est liégeois.

Premières attestations de *h*<sub>1</sub> dans *Fehe* 1034 (copie), 1131 (original) (NL < FISCUS); de *h*<sub>2</sub> dans *Muhal* 1297 (NL d'origine incertaine; antérieurement *Musal* 1114 (copie), *Musac* 1146). Le stade *h* découle de stades antérieurs *š* [pour *h*<sub>1</sub>] ou *ž* [pour *h*<sub>2</sub>], lesquels subsistent dans la zone entourant celle de *h*.

11) Conservation de la nasale *ē* < *Ê* ou *Ē* entravé + nasale. Ex. wall. *dint* (vs. fr. *dent*), *sovint* (vs. fr. *souvent*). Cf. ALW 1, c. 27, 94. Trait wallon et picard.

La confusion entre les graphies <en> et <an>, attestant la confusion des phonèmes /ē/ et /ā/, se produit en français dès le milieu du 12<sup>e</sup> s.; elle n'affecte pas la scripta wallonne.

12) Conservation sous la forme de *q* de *Ō* tonique entravé. Ex.: wall. *mohe*, *moche* (vs. fr. *mouche*), *boke* (vs. fr. *bouche*). Cf. ALW 1, c. 25, 64. Trait attesté aussi dans certains parlers de l'Est (lorrains, comtois).

Attestation: *boche* 'bouche' Sermon st Bernard. La fermeture de *o* en *u* en français paraît dater du milieu du 12<sup>e</sup> s.

13) Conservation de *s* et *z* implosifs. Ex.: wall. *spène* (vs. fr. *épine*), *fistou* (vs. fr. *fêtu*), *hizdeûs* (vs. fr. *hideux*). Cf. ALW 1, c. 35, 37, 41. Trait wallon (y compris ouest-wallon) et picard hennuyer.

Attestations: *stable* 'étable', *scriture* 'écriture' (tous deux Sermon st Bernard). *s* + consonne s'amuit en français au milieu du 12<sup>e</sup> s., après être passé par un stade aspiré; *z* + consonne s'amuit en français avant la fin du 12<sup>e</sup> s.

14) Évolution vers *ē* de *Ē* tonique + *L* + consonne (en particulier dans le suffixe -ĒLLU). Ex.: wall. liég. *tchapé* (vs. wall. nam. *tchapia*, pic. *capiô*, fr. *chapeau*). Cf. ALW 1, c. 11, 43. Trait faisant apparaître la segmentation interne du domaine wallon; le produit *ē* est strictement liégeois.

Le produit *ē* est attesté dans *Scofrai* 2<sup>e</sup> moitié 12<sup>e</sup> s. (NL d'Ardenne liégeoise dont le suffixe est -ĒLLU). C'est au stade \**eāy* que l'accent se déplace en wall. nam., en pic. et en fr. sur l'élément le plus ouvert (1<sup>e</sup> moitié 12<sup>e</sup> s.), tandis qu'il se conserve sur le premier élément en liégeois, d'où la réduction de la triptongue à \**eā* (stade noté <ea>?), puis à *ē* (assimilation).

15) Diphtongaison de *Ē* tonique entravé (surtout par *R* et par *S*). Ex. wall. *fiēr*, *fiēr* (vs. fr. *fer*), *pièrdou* (vs. fr. *perdu*), *tiêsse* (vs. fr. *tête*). Cf. ALW 1, c. 40, 71, 95.

Attestations: *Liers* 1174 (NL < \*LĒRI), *enfier* 'enfer' Poème moral. Si cette diphtongaison était contemporaine de la diphtongaison de *Ē* tonique libre (ce qui est possible, mais non établi), elle remonterait aux premiers siècles.

16) Diphtongaison de *Ē* tonique libre + nasale. Ex. wall. *mons* (vs. fr. *moins*), *pon.ne* (vs. fr. *peine*). Cf. ALW 1, c. 69.

Attestations: *poine* 'peine', *moinet* 'mène' (tous deux fin 12<sup>e</sup> s., Sermon st Bernard). *Ē* tonique libre + nasale > fr. *ē* (rarement *wē*, probablement suite au développement d'un *w* après labiale dans fr. *moins*, *avoine*), mais wall. *ēī* qui évolue vers *ōī* devant nasale, parallèlement à *ēi* (< *Ē* tonique non suivi) > *ōi* (donc probablement à la même date, fin 12<sup>e</sup> s.).

17) Réduction à *ī* de la diphtongue *ie* (< *Ē* tonique libre; < yod + *A* tonique; < -ARIU, -ARIA)

et, corollairement, à *ē* de *îē* (< *Ē* tonique + nasale; < yod + *A* tonique + nasale). Ex.: wall. *pî* (vs. fr. *piéd*), *Matî* (vs. fr. *Matthieu*); *marichî* (vs. fr. *marché*), *tchîr* (vs. fr. *cher*); *prumî*, *prumîre* (vs. fr. *premier*, *première*) et wall. *bin* (vs. fr. *bien*), *tchin* (vs. fr. *chien*). Cf. ALW 1, c. 13, 59, 79 et c. 3, 18. Trait belgoroman, connu aussi dans les dialectes de l'Est.

Des graphies en ⟨i⟩ apparaissent dès la fin du 11<sup>e</sup> s.: *Bonîras* 1079 (NL dont la forme officielle est *Bonnières*), *pechîz* 'péché' Poème moral. Le wallon conserve l'accent sur le premier élément de la diphtongue (*ie* < *Ē* tonique libre) ou déplace l'accent sur le premier élément de diphtongue (autres cas) et efface le second élément. En français, la bascule de l'accentuation s'est produite vers 1200.

18) Assourdissement des consonnes sonores devenues finales. Ex.: wall. *tâve*, *tôve* (*tāf*, *tōf* 'table', *capâbe* (*kapāp*) 'capable'. Trait wallon, picard et lorrain.

Attestations en pays picard dès 1200 (rime rouge: *angouche* 'angoisse' J. Bodel, *Jeu st Nicolas*), en pays wallon au 13<sup>e</sup> s.

19) Réduction des groupes consonantiques complexes en fin de mot. Ex.: wall. *mwète* (vs. fr. *morte*), *tâve* (vs. fr. *table*), *mêsse* (vs. fr. *maître*). Trait caractérisant assez généralement les dialectes du Nord et de l'Est; la réduction de *s* + consonne à *s* est plus étroitement belgoromane.

Ce phénomène, qui doit être lié à l'amuïssement de la voyelle finale, plus précoce dans le Nord-Est, est attesté en dehors du domaine wallon dès le 12<sup>e</sup> s. (rime *sage*: *large* Philippe de Thaon, *Bestiaire*), plus tardivement dans notre domaine (*Mielemont* 1214, NL correspondant à un type *merle-mont*; *sanct Geore* 1248, NL dont la forme officielle est *Saint-Georges*).

20) Réduction de la diphtongue *îi* (< *U* tonique + yod et *Ō* tonique + yod) à son premier élément. Ex.: wall. *lât* (vs. fr. *luit*), *cûr* (vs. fr. *cuir*), *lu* (vs. fr. *lui*). Trait belgoroman, qui se retrouve sporadiquement dans les dialectes de l'Est.

La réduction wallonne à *u* est attestée par la graphie inverse *esluîs* 'élu' 1249. La bascule de l'accent en français (*ûi* > *wi*) remonte à 1200.

21) Épenthèse wallonne (s'opposant à la prosodie française). Ex.: wall. *spène* (*sipène*, *supène*... après consonne) (vs. a.fr. *espine*, fr. *épine*), *sinde* (*sitinde*, *sutinde*...) (vs. fr. *éteindre*). Cf. ALW 1, c. 35, 36, 38; trait spécifiquement wallon.

L'épenthèse wallonne est attestée dans *Sitiers* 1211 (NL < *stîrpus*). La prosthèse est générale en français au 12<sup>e</sup> s.

22) Réduction du groupe *GW* intervocalique à *w*. Ex.: wall. *linwe* (vs. fr. *langue*), *anwève* (vs. fr. *anguille*). Cf. ALW 1, c. 53; trait aussi partiellement picard.

L'amuïssement de *g* entre les deux vélaires (dans le groupe *ngw*) est attesté dans *anwiles* 'anguilles' 1257, mais il est probablement antérieur.

23) Diphtongaison de *Ō* tonique entravé par *R* ou par *S*. Ex.: wall. liég. *mwèrt*, *mwêrt*, *mwért*, wall. nam. *mwart*, *mwârt* (vs. fr. *mort*). Cf. ALW 1, c. 5, 62–63, 77. Trait wallon et partiellement lorrain.

Des graphies ⟨oi⟩, ⟨oe⟩ (qui représentent aussi le produit *wé* issu des diphtongues françaises *ôj* et *éj*) sont attestées à partir de la 2<sup>e</sup> moitié du 13<sup>e</sup> s. (*cuar* 'corps' *Distiques de Caton*).

### 3.1.2. Morphologie

24) Conservation et généralisation du morphème -AMUS à la 1<sup>re</sup> pers. pl. Ex.: wall. *nos tchantans* (vs. fr. *nous chantons*), *nos v'nans* (vs. fr. *nous venons*), *nos estans* 'nous sommes'. Cf. ALW 2, c. 94, 95, 96. Trait d'extension wallonne et gaumaise.

L'expansion wallonne de -ans au détriment d'autres morphèmes est attestée dans *porans* 1261; c'est peut-être déjà ce -ans qu'il faut reconnaître dans *oram* 'prions' Eulalie. L'expansion, en français, de -UMUS (> -ons) au détriment de -AMUS (> probablement \*-ams > wall. -ā) commence avant l'an 1000.

25) Conservation et expansion du morphème -ABA- au singulier de l'imparfait. Ex.: wall. *i passève*, *i passeève* (vs. fr. *il passait*). Cf. ALW 2, c. 108. -ABAM, -ABAS, -ABAT aboutit régulièrement au wall. -éve (dont relèvent les variantes actuelles) et avait donné -oue, oues, -out dans les anciens dialectes de l'ouest (notamment en normand).

Le type -éve est attesté dans les plus anciens textes du nord (cf. *auardevet* Jonas) et est fréquent dans le domaine wallon à partir de la deuxième moitié du 12<sup>e</sup> s. (*aleve* et *aidieve* Commentaire de psautier). La généralisation de -EBAM à toutes les conjugaisons en français commence au 13<sup>e</sup> s.

### 3.2. Le lexique

3.2.0. L'esquisse d'une répartition géographique du vocabulaire ancien est une tâche ardue qui ne peut procéder que par approximations successives. La constitution d'un corpus d'attestations étroitement localisées et datées (ce qui nécessite des dépouillements nombreux et étendus) et une comparaison systématique des données anciennes avec celles des dialectes modernes permettront de déceler le caractère dialectal ou régional d'un mot ou d'un sens à une époque déterminée; cf. notamment l'exposé méthodologique consacré à cette question par Henry (<sup>2</sup>1977). On

souhaitera vivement la publication de la thèse de Gilles Roques (→ 322, 10.), qui ferait beaucoup progresser nos études.

### 3.2.1. Les glossaires d'édition

Les éditions de textes anciens (cf. supra, 2.) sont en général pourvues de glossaires rassemblant les mots que l'éditeur a jugés rares ou difficiles. Les glossaires copieux ne sont pas fréquents; moins encore les études lexicologiques (cf. Henry 1973a) visant à cerner le caractère régional de tel mot, forme ou sens. Parmi les éditions de textes importants pourvues d'un glossaire réservant un bon traitement aux termes anciens dialectaux ou régionaux, il faut citer à nouveau celles de Haust (1941) et de Goosse (1965). On consultera aussi les travaux publiés séparément; ainsi l'étude ancienne et non sans défauts de Scheler (1882) sur la *Geste de Liège* de Jean d'Outremeuse ou celle de Massart (1944) sur «l'élément wallon» du vocabulaire des *Chroniques* de Jean de Stavelot.

La collaboration de wallonisants (comme Jean Haust, Edgard Renard, Robert Massart et Albert Baguette) à l'édition de documents historiques a par ailleurs procuré aux philologues et aux historiens des textes correctement établis suivis de bons glossaires. Ces documents concernent le pays de Liège ou la principauté de Stavelot-Malmedy, ainsi:

– les *Régestes* ['registres'] de la cité de Liège, édition Fairon (1933–1940) avec glossaire de Haust;

– les *Chartes confisquées aux bonnes villes du pays de Liège et du comté de Looz après la bataille d'Othée* (1408), édition Fairon (1937) avec glossaire de Haust;

– les *Règlements et privilèges des 32 métiers de la cité de Liège. I. Fèvres*, édition Hansotte (1950) avec glossaire de Massart; *IV. Meuniers, V. Boulangers, XI. Brasseurs*, édition van Santbergen (1952/1953/1958), avec glossaire de Massart; *X. Porteurs*, édition Yans (1943) avec glossaire de Haust;

– *Les records de coutumes du pays de Stavelot*, édition Poncelet/Yans/Hansotte (1958) avec glossaire de Renard.

Joint aux cinquante-deux *Gloses liégeoises* de Haust (1943–1946), dont l'objectif est d'expliquer des mots recueillis dans des chroniques, des chartes, des ordonnances, etc. de provenance liégeoise (et de corriger au besoin les bévues des éditeurs), ces travaux ont abouti au dépouillement d'un nombre non négligeable de particularismes lexicaux.

### 3.2.2. «Textes d'archives» et «documents lexicaux»

Plusieurs dialectologues wallons ont en outre exploré les fonds d'archives inédits. Ces relevés furent effectués d'abord par des toponymistes et des anthroponymistes (tels Jules Herbillon, Edgard Renard, Arthur Balle), qui accordèrent une attention de plus en plus soutenue aux mots du lexique général. Les recueils constitués de la sorte et publiés d'abord sous le nom de *Textes d'archives* éditent des particularismes lexicaux dans un contexte (ou un ensemble de contextes) permettant d'en déterminer le sens. Progressivement, le traitement lexicologique réservé à ces termes s'amplifia et s'affina, jusqu'à aboutir au modèle de traitement lexicographique établi par Remacle dans ses *Documents lexicaux extraits des archives scabinales de Roanne* (1967). Sans doute la matière recueillie est-elle moderne et non médiévale, mais à ce titre elle assure le relais entre la langue ancienne et la langue contemporaine. Par ailleurs la richesse et la qualité philologique de ces travaux en font des instruments de premier ordre pour quiconque étudie la scripta médiévale.

Parmi les recueils importants, on citera: – les articles de Renard (1953–1964), avec index alphabétique de Lechanteur (1968), portant sur la région liégeoise; – ceux de Herbillon/Balle (1955) sur Cerfontaine (dans l'arrondissement de Philippeville); de Herbillon/Rouche (1961–1966) sur Huy et Warfusée (dans l'arrondissement de Waremme); de Herbillon/Mélon (1966) et Herbillon/Mélon/Lechanteur (1969) sur la batellerie liégeoise; – les publications en volume de Remacle (1967, 1972, 1977) sur le sud de l'arrondissement de Verviers et le canton de Malmedy (au total 6300 mots); – le fichier considérable encore inédit de Lechanteur à partir des archives notariales de Liège (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> s.).

L'attention des auteurs fut d'abord appelée par les termes wallons (par leur forme seulement ou par leur forme et leur sens). Ils s'intéressèrent ensuite aussi aux mots de français régional et aux termes du français commun pour lesquels les archives offraient des attestations antérieures ou postérieures à celles des dictionnaires français. Dans les travaux de Remacle, des moyens typographiques indiquent l'appartenance des mots à l'une ou à l'autre de ces catégories. Les particularismes lexicaux sont, selon les recueils, définis, traduits ou rapprochés de leur équivalent dialectal. Les contextes sont localisés, datés et référencés; le contrôle des attestations est donc toujours possible. Lorsqu'il y a un commentaire lexicologique, celui-ci vise à resituer le mot dans son entourage lexical: – par des renvois aux glossaires dialectaux, aux recueils de documents, aux édi-



tions de textes anciens de la région concernée; – par une exploitation constante du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW).

### 3.2.3. Le lexique onomastique

L'onomasticien wallon Jules Herbillon a qualifié à plusieurs reprises la toponymie de «musée de termes anciens», caractérisation qui vaut aussi pour l'anthroponymie. Les noms de lieux comme les noms de personnes dont l'origine est un appellatif nous ont en effet transmis de nombreux mots qui ont aujourd'hui disparu du lexique général. À ce titre, l'étude du vocabulaire onomastique wallon complète et éclaire celle du lexique ancien. On se reportera aux articles consacrés ici même à l'onomastique wallonne (→ 323b et 324b).

## 4. La scriptologie en domaine wallon: la scripta comme source pour l'étude des traditions graphiques

**4.0.** L'examen «scriptologique» (Gossen, Goebel, etc.) d'une ancienne langue écrite s'assigne au moins deux tâches prioritaires: – tracer une équivalence entre graphèmes et phonèmes, c'est-à-dire déterminer la valeur des signes dans le système graphique de la scripta. La démarche doit aboutir à la constitution de groupes de graphies phonologiquement équivalentes; – caractériser géographiquement la fréquence d'une graphie déterminée, en traitant un grand nombre de documents par des méthodes quantitatives.

Soit l'exemple *chinde* recueilli dans un texte wallon. Si la référence au dialecte permet de caractériser de picard le digramme ⟨ch⟩ (cf. ci-dessus, 3.1.0.), un raisonnement graphématique utilisant des méthodes quantitatives peut arriver au même résultat en montrant que le centre de rayonnement du graphème ⟨ch⟩ est la Picardie.

### 4.1. Skriptastudien

Charles Théodore Gossen, initiateur des études scriptologiques, a consacré un chapitre de ses *Französische Skriptastudien* (1967, 243–344) aux traditions graphiques de l'est du domaine d'oïl, dans lequel il inclut le territoire wallon. Si elle n'a pas le dialecte pour objet, cette étude s'appuie sur les données de la dialectologie, en particulier: – dans la grille géolinguistique qui préside au classement des scriptas d'oïl; – dans le choix des faits soumis à l'examen et l'analyse des graphèmes.

Sur onze faits retenus par Gossen (qui constituent tous, d'un point de vue dialectologique, des traits wallons), six se révèlent pertinents d'un point de vue graphématique; dans les cinq autres cas, les graphies locales (pouvant représenter l'aboutissement dialectal wallon) sont supplantées

par des graphies étrangères (centrales ou picardes). À titre d'exemples:

- les graphies ⟨-able⟩, d'origine centrale, et ⟨-auble⟩, qu'un calcul de fréquence détermine comme bourguignonnes, s'imposent en dépit du traitement local de *-AB'L-*; cf. ci-dessus, 3.1.1., trait 1.
- les formes sans ⟨d⟩ sont presque exclusivement représentées pour noter le produit de *-N'R-* et de *-L'R-*, contre les graphies centrales ⟨ndr⟩ et ⟨ldr⟩; par contre, pour le traitement parallèle de *-M'L-*, la scripta wallonne adopte les graphies avec ⟨b⟩; cf. ci-dessus, 3.1.1., trait 3.

Deux articles de Gossen (1968a; 1968b) illustrent ce que l'analyse graphématique peut apporter à la phonétique historique de la langue d'oïl. L'étude de la tradition graphique montre en effet que le passage de la diphtongue *ou* issue de *Ō* tonique libre à la série mixte (cf. le type fr. wall. et pic. *fleur*, mais aires latérales archaïsantes, en particulier lorr., type *flour*) s'est effectué dans le nord avant d'atteindre Paris. Dans les textes picards, *æ* est transcrit par ⟨eu⟩, graphie qui a été adoptée par la langue centrale; dans les textes wallons, on trouve moins souvent ⟨eu⟩ que ⟨oi⟩, ce second digramme notant *æ* dans la mesure où il transcrit aussi le produit wallon *æ* de *Ē* tonique libre et de *Ē* tonique + yod. (> wall. *æ* vs. fr. *wa*).

### 4.2. «Atlas linguistiques» de l'ancien français

L'*Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13<sup>e</sup> siècle* (1980) et l'*Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français* (1987) d'Antonij Dees exploitent, dans une perspective exclusivement graphématique et par des méthodes uniquement quantitatives, une documentation considérable. Ces travaux devraient permettre, selon leur auteur (Dees 1985, 107s.; 1987, XIXs.), la localisation des anciens textes d'oïl, par le calcul du degré de parenté existant entre le texte à localiser et d'autres sources déjà localisées, formant la documentation primaire; une fois localisés, ces textes constituent une documentation «dérivée» (Dees 1987, XV.), qui peut être exploitée selon les mêmes méthodes que la documentation primaire. On gardera à l'égard des *Atlas* une attitude de «prudence permanente» (Dees 1987, XVIII), en émettant des réserves sur les choix méthodologiques suivants:

- un découpage géo-administratif ayant présidé à la division du domaine d'oïl en vingt-huit régions, la province de Liège (linguistiquement wallonne) est unie à la province de Luxembourg (linguistiquement wallonne au nord, lorraine au sud);

- b) les «textes localisés» en Wallonie qui forment la base documentaire de Dees (1987) sont soit des textes écrits en Wallonie, soit des manuscrits d'œuvres non wallonnes transcrites en Wallonie (Dees 1987, 527);
- c) les faits retenus par l'auteur et présentés sous la forme de cartes et de tableaux statistiques (ceux-ci constituant le seul commentaire des cartes) réduisent la complexité graphique à une dichotomie jugée rentable sur le plan cartographique (Dees 1980, XI);
- d) les pièces justificatives, dont la publication aurait pu remédier à cette globalisation, consistent en une liste de formes non référencées, donc invérifiables (Dees 1980, 322–369; 1987, 535–681).

Les conceptions théoriques qui sous-tendent ces choix méthodologiques peuvent se résumer aux axiomes suivants (cf. Dees 1985), inconciliables avec l'analyse des faits présentée ci-dessus (cf. 1. et 3.):

- 1) il n'y a pas de *koinè* dans le domaine d'oïl au 13<sup>e</sup> siècle;
- 2) dialectes et langues écrites régionales ne font qu'un.

## 5. Conclusion

La scripta wallonne, définie par les travaux de L. Remacle, est l'objet de travaux rigoureux depuis environ un demi siècle. Dans ces études, la perspective que nous avons décrite comme «dialectologique» (utilisant la scripta comme une source indirecte sur l'état ancien du dialecte) a été privilégiée par rapport à la perspective «scriptologique».

Une édition philologique des premiers documents linguistiques wallons fait encore défaut. Plusieurs textes anciens mériteraient une étude lexicale approfondie. L'exploration lexicale a jusqu'ici favorisé Liège et ses environs immédiats; le dépouillement des archives des autres régions (Brabant wallon et Namurois, en particulier) est à peine entamé.

## 6. Bibliographie (sélective)

Baguette, Albert, *La nature des textes liégeois au moyen âge. Étude diachronique d'un fragment de Paweilhart*, BCTD 17 (1943), 137–165.

Baguette, Albert (ed.), *Le Paweilhar Giffou*, Liège, Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liège, 1946.

Bayot, Alphonse (ed.), *Le poème moral. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200*, Bruxelles/Liège, Académie, 1929.

Borgnet, Adolphe (ed.), *Chronique de Jean de Stavelot*, Bruxelles, Académie, 1861.

Borgnet, Adolphe/Bormans, Stanislas (edd.), *Jean des*

*Preis dit d'Ouremeuse. Ly Myreur des histors [Geste de Liège, en appendice]* Bruxelles, CRH, 1864–1880.

Borman, Camille de/Bayot, Alphonse/Poncelet, Édouard (edd.), *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, Bruxelles, CRH, 1910–1931.

Camus, Jules, *Un manuscrit namurois du 15<sup>e</sup> siècle*, RLaR 38 (1895), 27–43, 149–164, 193–205.

Charlier, Gustave/Hanse, Joseph, *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1958, 3–77.

Chaurand, Jacques (ed.), *Deux fragments d'homélie sur Ézéchiël*, R 88 (1967), 91–112.

Cohen, Gustave (ed.), *Nativités et moralités liégeoises du Moyen-Âge*, Bruxelles, Académie, 1953.

Dees, Anthonij, et al., *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13<sup>e</sup> siècle*, Tübingen, Niemeyer, 1980.

Dees, Anthonij, *Dialectes et scriptae à l'époque de l'ancien français*, RLIR 49 (1985), 87–117.

Dees, Anthonij, et al., *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français*, Tübingen, Niemeyer, 1987.

Delbouille, Maurice, *Y a-t-il une littérature wallonne au moyen âge?* [avec note de Jules Feller et note complémentaire de Maurice Delbouille], c. r. du 21<sup>e</sup> congrès de linguistique, de littérature, d'art et de folklore wallons, Liège, Fédération wallonne littéraire et dramatique, 1939, 97–104.

Delbouille, Maurice, *Comment naquit la langue française?*, in: *Phonétique et linguistique romanes. Mélanges offerts à Georges Straka*, vol. 1, Lyon/Strasbourg, Société de linguistique romane 1970, 187–199.

Delbouille, Maurice, *Les plus anciens textes et la formation des langues littéraires*, GRML(A), vol. 1, 1972, 559–584.

Delbouille, Maurice, *Les origines: la langue, les plus anciens textes et La littérature religieuse et morale*, in: Lejeune, Rita/Stiennon, Jacques (edd.), *La Wallonie, le pays et les hommes. Lettres, arts, culture*, vol. 1, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1977, 99–118.

Fairon, Émile (ed.), *Régestes de la cité de Liège*, Liège, Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liège, 1933–1940.

Fairon, Émile (ed.), *Chartes confisquées aux bonnes villes du pays de Liège et du comté de Looz après la bataille d'Othée (1408)*, Bruxelles, CRH, 1937.

Feilitzen, Hugo von (ed.), *Li ver del juïse [Vic de sainte Juliane, en appendice]*, Upsal, Berling, 1887.

Feller, Jules, *Français et dialectes chez les auteurs belges du moyen âge*, BCTD 5 (1931), 33–92.

Foerster, Wendelin (ed.), *Li dialogue Gregoire lo Pape mit einem Anhang: Sermo de sapientia und Moralium in Job fragmenta*, Paris/Halle, Champion/Lippert'sche Buchhandlung, 1876.

Goebel, Hans, *Die normandische Urkundensprache. Ein Beitrag zur Kenntnis der nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters*, Wien, Braumüller, 1970.

Goosse, André, *Les lapidaires attribués à Mandeville*, DBR 17 (1960), 63–112.

Goosse, André (ed.), *Jean d'Ouremeuse. Ly Myreur des Histors. Fragments du 2<sup>e</sup> livre*, Bruxelles, Académie, 1965.

Gossen, Carl Theodor, *Französische Skriptastudien. Untersuchungen zu den nordfranzösischen Urkun-*

- densprachen des Mittelalters, Wien, Braumüller, 1967.
- Gossen, Carl Theodor, *L'interprétation des graphèmes et la phonétique historique de la langue française*, TraLiLi 6:1 (1968), 149–168 (= 1968a).
- Gossen, Carl Theodor, *Graphème et phonème: le problème central de l'étude des langues écrites du moyen-âge*, RLiR 32 (1968), 1–16 (= 1968b).
- Gregory, Stewart (ed.), *The twelfth century psalter commentary in French attributed to Simon of Tournai*, R 100 (1979), 289–340.
- Gregory, Stewart, *Le dialecte wallon avant 1165*, TraLiLi 19:1 (1981), 7–51.
- Gregory, Stewart, *Quelques attestations de mots wallons au 12<sup>e</sup> s.*, RLiR 45 (1982), 271–322.
- Hansotte, Georges (ed.), *Règlements et privilèges des 32 métiers de la cité de Liège. I. Fèvres*, Liège, Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liège, 1950.
- Haust, Jean (ed.), *Médecinaire liégeois du 13<sup>e</sup> s. et médecine namurois du 15<sup>e</sup> s.*, Bruxelles/Liège, Académie/Vaillant-Carmanne, 1941.
- Haust, Jean, *Gloses liégeoises. I–IV*, Annuaire d'histoire liégeoise 3 (1943–1946), 57–88, 333–364, 397–428, 507–534.
- Henry, Albert, *Lexicologie géographique et ancienne langue d'oïl*, RPh 16 (1972), 229–255 (repris dans: *Automne. Études de philologie, de linguistique et de stylistique*, Gembloux, Duculot, 1977, 17–58).
- Henry, Albert, *Notes lexicologiques d'ancien français*, in: *Études de langue et de littérature du moyen âge offertes à Félix Lecoy*, Paris, Champion, 1973, 197–209 (= 1973a).
- Henry, Albert (ed.), *Traduction en oïl de la déploration de saint Bernard sur la mort de son frère*, in: *Mélanges de langue et de littérature médiévales, offerts à Pierre Le Gentil*, Paris, SEDES, 1973, 353–365 (= 1973b).
- Henry, Albert, *Traduction en oïl du deuxième sermon sur le Cantique des Cantiques*, in: Cockshaw, Pierre, et al. (edd.), *Miscellanea codicologica F. Masai*, Gand, Stori-Scientia, 1979, 273–278.
- Henry, Albert, *Traduction en oïl du premier sermon sur le Cantique des Cantiques*, in: d'Heur, J. M./Cherubini, N. (edd.), *Études de philologie romane et d'histoire littéraire, offertes à Jules Horrent à l'occasion de son soixantième anniversaire*, Liège, 1980, 175–182.
- Henry, Albert, *Saint Bernard traduit vers 1200 en pays wallon*, DW 8/9 (1981), 95–111.
- Henry, Albert, *Li Sermon sor laudate. Notes de lecture*, TraLiLi 21:1 (1983), 35–39.
- Henry, Albert, *Traduction en oïl du troisième sermon sur le Cantique des Cantiques*, in: Short, Jan (ed.), *Medieval French textual studies in memory of T. B. W. Reid*, London, Anglo-Norman Text Society, 1984, 54–64 (= 1984a).
- Henry, Albert, *Traduction en oïl du quatrième sermon sur le Cantique des Cantiques*, in: Germain, Jean/Pierret, Jean-Marie (edd.), *Langues et cultures. Mélanges offerts à Willy Bal. 1.1. Dialectes gallo-romans et français régionaux*, Louvain, Université, 1984, 69–80 [= CILL 8:3–4] (= 1984b).
- Herbillon, Jules/Balle, Arthur, *Textes d'archives namuroises*, DBR 12 (1955), 42–53.
- Herbillon, Jules/Mélon, Nestor, *Textes d'archives (batellerie liégeoise)*, DBR 23 (1966), 113–183.
- Herbillon, Jules/Mélon, Nestor/Lechanteur, Jean, *Textes d'archives (batellerie liégeoise) (compléments)*, DBR 25 (1969), 116–132.
- Herbillon, Jules/Rouche, Nicolas, *Textes d'archives hutoises*, DBR 18 (1961), 41–61; 20 (1963), 36–57, 71–84; 21 (1964), 5–28.
- Herbillon, Jules/Rouche, Nicolas, *Textes d'archives de Warfusée*, DBR 22 (1965), 183–208; 23 (1966), 36–60.
- Herbillon, Jules/Rouche, Nicolas, *Textes d'archives de Huy et de Warfusée*, DBR 25 (1968), 5–32.
- Hill, Raymond Th., *La vie de sainte Euphrosine*, RR 10 (1919), 159–169, 191–232; 12 (1921), 44–49.
- Hunt, Tony (ed.), *The old french «Cato» in ms Darmstadt 2640*, VR 39 (1980), 44–63.
- Lechanteur, Jean, *Index général des Textes d'archives liégeoises d'Édgard Renard*, BCTD 42 (1968), 129–205.
- Lechanteur, Jean, *Documents lexicaux extraits des archives notariales de Liège (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> s.)*, à paraître.
- Lejeune, Rita, *Histoire sommaire de la littérature wallone*, Bruxelles, Office de publicité, 1942.
- Mantou, Reine (ed.), *Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans les provinces de Flandre orientale et de Flandre occidentale*, Paris, CNRS, 1987.
- Marchot, Paul, c.r. de Marichal, Johann J., *Die Mundart von Gueuzaine-Weismes*, Bonn, Friedrich-Wilhelms-Universität, 1911, ZfSL 39 (1912) 144–153 [concerne les principaux traits phonétiques du wallon pré littéraire].
- Marchot, Paul, *Les principaux traits morphologiques du wallon pré littéraire ou pré historique (500–800)*, ZfSL 41 (1914), 233–256.
- Massart, Robert, *L'élément wallon dans le vocabulaire de Jean de Stavelot*, BCTD 18 (1944), 353–376.
- Pasquet, Emmanuel (ed.), *Sermons de carême en dialecte wallon*, Bruxelles, Académie, 1888.
- Peters, Hermann (ed.), *Die Chronik von Floreffe*, ZrP 21 (1897), 1–31 [étude linguistique], 353–401 [texte].
- Poncelet, Édouard/Yans, Maurice/Hansotte, Georges (edd.), *Les records de coutumes du pays de Stavelot*, Bruxelles, 1958.
- Rankka, Erik (ed.), *Li ver del juïse, sermon en vers du 12<sup>e</sup> s.*, Uppsala/Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1982.
- Reiffenberg, Frédéric baron de, et al. (edd.), *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et du Luxembourg*, vol. 8, Bruxelles, Académie, 1848, 63–188.
- Remacle, Louis, *La langue écrite à Stavelot vers 1400*, in: *Mélanges de linguistique romane offerts à M. Jean Haust à l'occasion de son admission à l'éméritat*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1939, 311–328.
- Remacle, Louis, *Les variations de l'H secondaire en Ardenne liégeoise. Le problème de l'H en liégeois*, Liège/Paris, Faculté de Philosophie et Lettres/Droz, 1944.
- Remacle, Louis, *Le problème de l'ancien wallon*, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 1948.
- Remacle, Louis, *Les textes wallons de Chantilly sont-ils écrits en wallon?*, DBR 11 (1954), 127–144.
- Remacle, Louis, *Documents lexicaux extraits des archives scabinales de Roanne (La Gleize) 1492–1794*, Paris, Belles Lettres, 1967.
- Remacle, Louis, *Documents lexicaux extraits des ar-*

- chives de Stoumont, Rahier et Francorchamps*, Paris, Belles Lettres, 1972.
- Remacle, Louis, *Notaires de Malmedy, Spa et Verviers. Documents lexicaux*, Paris, Belles Lettres, 1977.
- Remacle, Louis, *La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 1992.
- Renard, Edgard, *Textes d'archives liégeoises* [en 7 séries], 1<sup>re</sup> DBR 10 (1953), 28–65, 169–182; 11 (1954), 20–53, 145–171; 2<sup>e</sup> BCTD 28 (1954), 231–278; 29 (1955), 59–108; 30 (1956), 251–284; 3<sup>e</sup> BCTD 31 (1957), 101–150; 32 (1958), 141–193; 4<sup>e</sup> BCTD 33 (1959), 41–123; 5<sup>e</sup> BCTD 35 (1960), 165–232; 6<sup>e</sup> BCTD 36 (1962), 133–192; 7<sup>e</sup> BCTD 38 (1964), 105–165. Cf. Lechanteur (1968).
- Ruelle, Pierre (ed.), *Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans la province de Hainaut*, Paris, CNRS, 1984.
- Santbergen, René van (ed.), *Règlements et privilèges des 32 métiers de la cité de Liège. IX. Brasseurs, V. Boulangers, IV. Meuniers*, Liège, Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liège, 1952/1953/1958.
- Scheler, Auguste, *La geste de Liège. Glossaire philologique*, Bruxelles, Académie, 1882.
- Taylor, Robert A. (ed.), *Li sermon saint Bernart sor les cantikes [...]*, Toronto University, 1965 (thèse dactylographiée) [cf. Dissertations abstracts 27, 1966/1967, 1796A].
- Taylor, Robert A., *Li sermon sor Laudate, texte anonyme de la fin du 12<sup>e</sup> s.*, TraLiLi 20:1 (1982), 61–100.
- Valkhoff, Marius, *Philologie et littératures wallonnes. Vade-mecum*, Groningen, Wolters, 1938.
- Wiese, Leo, *Die Sprache der Dialoge des Papes Gregor*, Halle, Niemeyer, 1900.
- Wilmotte, Maurice, *Études de philologie wallonne*, Paris, Droz, 1932.
- Wüest, Jacob, *La dialectalisation de la Gallo-Romania. Problèmes phonologiques*, Berne, Francke, 1979.
- Yans, Maurice (ed.), *Règlements et privilèges des 32 métiers de la cité de Liège. X. Porteurs*, Liège, Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liège, 1943.

Marie-Guy Boutier, Liège